



Collectif Droits des Femmes 66

2011 QUE SAVONS NOUS AUJOURD'HUI DE LA PROSTITUTION ?

- 1 La prostitution est un choix Vrai Faux
- 2 La personne prostituée reçoit 50% de la recette (de ses clients) de son proxénète Vrai Faux
- 3 Jeux érotiques, libertinage ou prostitution, c'est pareil Vrai Faux
- 4 L'industrie du sexe rapporte autant que la drogue et le trafic d'armes Vrai Faux
- 5 Aucune mesure n'est prise en France contre les clients des personnes prostituées Vrai Faux
- 6 La prostitution libre (sans souteneur) est exceptionnelle Vrai Faux
- 7 Le réglementarisme (maisons closes, contrôle sanitaire, fichier de police) permet de protéger les personnes prostituées Vrai Faux
- 8 Du fait de l'émancipation des femmes, de leur entrée dans tous les secteurs de travail, la prostitution a considérablement chuté dans les pays où elles ont acquis le plus de droits Vrai Faux
- 9 En matière de loi sur la prostitution, il y a trois positionnements : l'abolition, la prohibition ou le réglementarisme. La France a une position abolitionniste Vrai Faux
- 10 La prostitution est un métier comme un autre Vrai Faux
- 11 La prostitution est une réponse à la misère sexuelle des hommes Vrai Faux
- 12 La prostitution des hommes est minoritaire Vrai Faux
- 13 La proposition d'un service sexuel aux handicapés, c'est aussi de la prostitution Vrai Faux

RÉPONSES

- 1 **FAUX** : Une étude néerlandaise a montré que 79% des femmes en situation de prostitution disaient s'y trouver poussées par une forme ou autre de contrainte (Institut de recherche socio-sexologique). Beaucoup d'entre elles, pour tenir le coup font usage d'alcool ou drogue. Il faut également savoir que la majorité des personnes prostituées (plus de 80%) ont commencé mineures.
- 2 **FAUX** : Les proxénètes prennent entre 80 et 90% de la totalité des recettes (OCRTEH*).
- 3 **FAUX** : Le jeu érotique, le libertinage relèvent d'une liberté des mœurs consentie de part et d'autre et en situation d'égalité, tandis que la prostitution est une marchandisation du corps humain : la forme la plus violente de la domination de l'homme sur la femme.
- 4 **VRAI** : L'industrie du sexe rapporte autant que la drogue et le trafic d'armes – ce sont les mêmes réseaux mafieux qui contrôlent cette industrie.
- 5 **VRAI** : Aucune mesure n'est prise contre les clients des personnes prostituées, SAUF quand il s'agit de mineures. A l'étranger, un client venant de France, peut être poursuivi pour une relation avec une personne mineure (pédophilie). En Suède, il existe une mesure contre le client (6 mois de prison) que la personne prostituée soit mineure ou majeure.
- 6 **VRAI** : La prostitution sans proxénète est pratiquement impossible. Les personnes sont vite repérées : le racket, l'intimidation et les violences terminent le plus souvent un parcours de liberté illusoire.
- 7 **FAUX** : D'après les derniers rapports de police des pays pratiquant le réglementarisme, cette mesure est un échec. Exemple : à Amsterdam (2003) le maire a invoqué "un dilemme diabolique" en expliquant qu'« il apparaissait impossible de créer pour les femmes prostituées une zone saine et contrôlable qui ne soit pas récupérée par le crime organisé ».
- 8 **VRAI** : Si par exemple, la prostitution des Françaises a chuté considérablement depuis la dernière guerre, la mondialisation a fait exploser le trafic d'êtres humains étrangers (85% de la prostitution) : des personnes fuyant la guerre, la pauvreté, mais le plus souvent trompées par des promesses d'emploi et de vie meilleure. Même celles qui savent que leur "passage en Europe" devra se payer par de la prostitution ne s'attendent pas à être violentées et finalement piégées, peu parviennent à s'en échapper. Avec la crise actuelle et la généralisation de la précarité, on note une augmentation de la prostitution chez les salariés pauvres et les étudiant-e-s. On ne connaît pas encore l'ampleur du phénomène et ses conséquences.
- 9 **VRAI** : La France est officiellement abolitionniste, elle a ratifié en 1960 la Convention internationale de l'ONU (du texte de 1949) : la loi pénalise le proxénétisme – pas les personnes prostituées considérées comme des victimes. Pour les abolitionnistes, la prostitution est une forme d'esclavage et une atteinte à la dignité humaine. Mais **FAUX** : Depuis la loi de Sarkozy en 2003, le racolage est un délit et les associations apportant de l'aide aux prostituées ont pratiquement disparu faute de moyens. Les proxénètes sont peu appréhendés et sanctionnés : pour ces raisons, la France est en contradiction avec sa position officielle. Le système de la prohibition (dans certains états des Etats-Unis) considère la prostitution comme un délit et pénalise les acteurs avec des sanctions différentes selon qu'il s'agit de la personne prostituée, du proxénète ou du client. Le réglementarisme considère la prostitution comme "un mal nécessaire", les tenanciers sont considérés comme des entrepreneurs (ex. : Hollande, Allemagne).
- 10 **FAUX** : Les féministes ont lutté pour le droit au plaisir. Le plaisir sexuel repose sur la réciprocité du désir – le fait de renoncer au plaisir que l'on peut tirer d'une relation sexuelle en échange d'argent, constitue en effet une atteinte à un droit fondamental : celui de choisir à tout moment et avec qui, quand et comment on aura des relations sexuelles –. C'est ce qui fait obstacle à l'idée que la prostitution puisse être une liberté et un métier comme un autre. La Convention internationale de l'ONU rappelle que « la prostitution est incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine » et... « met en évidence l'inégalité entre les hommes et les femmes ».
- 11 **FAUX** : Si misère il y a c'est celle de la communication : l'épanouissement de la sexualité des hommes et des femmes doit distinguer besoins et désirs, et passer par l'échange, la communication et l'éducation et non par la marchandisation des corps.
- 12 **VRAI** : Quoique minoritaire, la prostitution masculine est en forte augmentation (30% à Paris), elle est actuellement marquée comme la prostitution féminine, par des arrivées massives en provenance des pays de l'Est. Le temps de "carrière" des prostitués masculins est court, les "clients" sont intéressés par les jeunes garçons. Pour toute prostitution, le client est un homme à 99,99%. (source OCRTEH).
- 13 **VRAI** : « Un rapport sexuel tarifé correspond à la définition de la prostitution... elle inclut, également, qu'elle est une violence... depuis 2010... »** – Ce "service" ouvrirait la porte au harcèlement des infirmières et aides-soignantes, à partir du moment où la société le légitimerait... et pourquoi pas alors les handicapés sociaux, les sortis de prison, les grabataires...» selon une lettre ouverte signée par nombreuses associations.

* OCRTEH : Office Central pour la Répression de la Traite des Êtres Humains.

** En réponse du mouvement des Femmes handicapées à la proposition faite au Colloque du 25 novembre 2010.

SOURCES

- **Claudine Lagardinier** : *Les trafics du sexe – Femmes et enfants marchandises*, Ed. Milan (2002)
- **Malka Marcovich** : *Le système de la prostitution, une violence à l'encontre des femmes, rapport à la commission nationale contre les violences envers les femmes*, 2002.
- **Richard Poulin** : *Abolir la prostitution* éd. Sisyph, Montréal 2006
- **Richard Poulin** : *La Mondialisation des industries du sexe*, Ottawa, L'Interligne, 2004 et Paris, Imago, 2005
- **Richard Poulin** : *Enfances dévastées, L'Enfer de la prostitution*, Ottawa ; éditions Interlignes, 2007.
- **ATTAC** : *Mondialisation de la prostitution, atteinte globale à la dignité humaine*, Ed. Mille et une nuits, 2008.

